

tente qui sauvera le Parlement. C'est pourquoi j'ai fait cette proposition en vue d'assurer le maintien de la procédure parlementaire, tout en ne soulevant pas un débat inutile. (*Applaudissements*)

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Puis-je poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur?

M. Fairweather: Vous enfrenez le Règlement. Vous feriez mieux de vous renseigner auprès de votre chef adjoint.

M. Knowles: Si les leaders à la Chambre parviennent à une entente dans le sens indiqué par le premier ministre, ne devrait-on pas prévoir le temps qu'il faudra consacrer à l'ordre n° 14 et à l'ordre n° 15? Le premier ministre ne se rend-il pas compte que si l'on adopte l'ordre de la Chambre qu'il a proposé, nous pourrions passer toute la semaine à étudier l'ordre n° 14, sans pouvoir aborder l'ordre n° 15?

Le très hon. M. Pearson: Je pourrais peut-être dire, en commençant, monsieur l'Orateur, qu'il n'y a pas eu collusion, dans les couloirs, entre le très honorable représentant et moi-même. Pour me rendre utile, j'ai dit que les leaders de la Chambre pourraient peut-être se rencontrer—they pourraient peut-être le faire immédiatement—afin qu'un arrangement soit conclu entre tous les partis, pendant que nous reprenons le débat et que nous entendons le premier orateur; à la fin de ce discours, les leaders de la Chambre pourraient peut-être nous faire part de la solution élaborée à l'égard de ce problème, suivant les indications données.

M. Woolliams: Faisons-le maintenant.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre si, à un moment quelconque, il a reçu un exposé net et complet des modifications que demande le très honorable leader de l'opposition. On semble demander uniquement la division du projet de résolution n° 14, et avant qu'ait lieu la rencontre des leaders de la Chambre, le très honorable leader de l'opposition devrait, il me semble, nous donner des détails nets et complets sur tous les amendements et toutes les conditions exigés afin que nous n'en soyons pas saisis successivement.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, le leader à la Chambre de l'opposition officielle pourrait peut-être élucider ce point à une réunion qui aurait lieu immédiatement?

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je suis étonné des entraves dressées à l'encontre de ma proposition, qui serait efficace et qui a été acceptée de tout cœur par le premier ministre.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES ACCORDS BILATÉRAUX AVEC LES ÉTATS-UNIS—DEMANDE DE RAPPORT INTÉRIEURE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Transports. A la suite d'un rapport de M. Victor Mackie dans le *Free Press* de Winnipeg, il y a quelques jours, portant que l'une des principales raisons du retard dans les entretiens aéronautiques entre le Canada et les États-Unis est l'insistance du gouvernement pour qu'une route soit réservée à un transporteur canadien entre Winnipeg et Minneapolis, et peut-être Chicago, le ministre peut-il informer la Chambre des progrès réalisés dans ces entretiens?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je crois que l'honorable député sait aussi bien que n'importe qui que le Règlement défend de confirmer ou de demander confirmation de nouvelles parues dans la presse. J'ai dit maintes fois à la Chambre que nous nous sommes engagés récemment auprès des États-Unis à ne pas révéler les détails de ces négociations tant qu'elles ne seront pas terminées, et j'ai l'intention de tenir parole.

LE NATIONAL-CANADIEN

PROJET DE RÉDUCTION DES COTISATIONS ET DES PRESTATIONS CONSÉCUTIVE À L'INSTITUTION DU RÉGIME FÉDÉRAL DE PENSIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, ayant la parole, je pourrais peut-être répondre à la question que m'a posée hier l'honorable député de Winnipeg-Nord au sujet du régime de pension du National-Canadien. L'honorable représentant m'a posé une question assez longue dont je n'entends pas donner lecture, mais comme je n'avais pas les renseignements nécessaires hier et que la question comportait certains sous-entendus, j'estime devoir y répondre aujourd'hui. La direction du National-Canadien discute à l'heure actuelle avec des représentants du gouvernement d'une modification possible de son régime de pensions, en vue de son intégration au régime de pensions du Canada, mais on ne se propose nullement de réduire sensiblement les cotisations, com-